REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

Travail- Démocratie - Paix

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFF. ADM. ET JURIDIQUES

DIVISION DE L'ADMINISTRATION

GENERALE DU PERSONNEL ET MATERIEL

D E C R E T N° 75/230/ETR/SG/DAAJ/DAGPM du 10.5.75 portant nomination de Monsieur YOUHOUVOULOU-NGABE Denis en qualité de Conseiller à Libreville.

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan

Vu la Constitution du 24 Juin 1973 ;
Vu la loi 15-62 du 3 Février 1962 portant statut général des Fonctionnaires des cadres de la République Populaire du Congo ;
Vu le decret n° 61-143 du 27 juin 1961 portant statut commun des cadres du personnel diplomatique et consulaire de la République Populaire du Congo ;
Vu le decret n° 64/166 du 22 Mai 1964 fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement ;
Vu le decret 66/92 du 2 Mars 1966 portant organisation du Ministère des Affaires Etrangères ;
Vu le decret 67/116/ETR/SG/DAAJ/DAGPM du 16 Mai 1967 fixant le régime des rémunérations des cadres diplomatiques et consulaires de la République Populaire du Congo ;
Vu le decret n°67/102 du 6 Mai 1967 portant réorganisation des structures des Ambassades de la République Populaire du Congo à l'Etranger;
Vu le decret 75/20 du 8 Janvier 1975 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement Ministre du Plan ;
Vu le decret n° 75/21 du 9 Janvier 1975 fixant la composition du Gouvernement de la République Populaire du Congo ;

D E C R E T E

Article 1er : Monsieur YOUVOUHOULOU-NGABE Denis, Professeur de CEG de 4° échelon des cadres des Services sociaux (Enseignement) en service à Brazzaville est nommé Conseiller à l'Ambassade de la République Populaire du Congo à Libreville (République Gabonaise).

Article 2 : Les Ministres des Affaires Etrangères, du Travail et des Finances sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent decret qui prendra effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé à Libreville, sera enregistré publié au Journal de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

.../...

Brazzaville, le IO MAI I975

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan

David-Charles GANAO.-

Le Ministre des Affaires Etrangères

H. LOPES.-

Le Ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale, Chargé de l'Industrie

A. DENGUET.-

Pour Le Ministre des Finances le Ministre du Commerce,

A. POATY.-

Ampliations :

JORPC 1
PRESIDENCE 1
RELATIONS EXT 1
CAB/PM 1
SGCM/DC 2
AFF.ETR..... 4
DGT 2
DF 2
CF 1
MEPS..... 2
AMBACOBRAZZA LIBREVILLE.. 2
INTERESSE 1
DOSSIER 3